



## Édito du Maire

Concitoyennes, Concitoyens,

Nous voilà déjà à l'aube de cette année 2024. qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, tout ce que vous espérez de meilleur. Que le Monde engage, enfin, la désescalade de la violence, et abandonne la mégalomanie de certains dirigeants d'États dans lesquels la démocratie n'a plus sa place.

Nous entamons les années de fin de mandat. Le développement de nos infrastructures bat son plein et nous allons achever ce chantier à un rythme élevé, afin de bien respecter nos objectifs.

Pour m'inscrire dans la continuité des présentations initiales de dossiers déjà ouverts, je voudrais commencer par évoquer la **Carte Communale**. Les négociations avec l'État et le SCOT Nord Toulousain ont été ardues. Il nous a fallu revoir le périmètre de toute la zone constructible en appliquant la nouvelle réglementation liée à la loi Climat et Résilience. Celle-ci nous ampute de 50% du foncier que nous avons artificialisé entre 2011 et 2020 : sur 7,8 ha que nous avons consommés, il ne nous restera plus que 3,9 ha. À cela il faut retirer la consommation foncière de 2021 à 2023. Nous ne disposerons ainsi plus que d'1,6 ha. Autant vous dire que les terrains se trouvant en périphérie de la zone actuellement constructible seront quasiment tous sacrifiés. Si j'ajoutais à cela l'impact du SCOT, régulateur de l'urbanisation à l'échelle locale, il ne nous resterait plus que 3 000 m<sup>2</sup> sur 20 ans. Considérant que celui-ci n'a pas encore approuvé son document d'orientation prévu pour 2027, nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour ne tenir compte que des directives de l'État (et parvenir ainsi à maintenir 1,6 ha) en faisant fi de celles du SCOT. Attention, à l'heure où j'écris cet édit, l'instruction de ce dossier n'est pas encore terminée. D'autres modifications pourraient intervenir. Le salut des nouvelles constructions ne passera que par de la construction à la verticale et ce, sur de très petites surfaces. Finies les belles villas sur des terrains de 1 500 m<sup>2</sup> ! À terme, nos villages risquent fort de devenir des micros villes. Mesdames et Messieurs les « ruraux », le législateur veut vous rendre plus « urbains » !

L'État ayant de fait invalidé notre projet d'étendre le lotissement du Jardin en direction du flanc de colline de Miquélou sur une surface de 3 ha, nous avons été obligés de trouver un autre usage à ce foncier. Vu le contexte actuel qui ouvre la voie aux

communes pour se prononcer sur des zones dédiées à l'installation de moyens de production d'Énergie Renouvelable – orientation très largement plébiscitée par les autorités nationales et européennes – il a été décidé par le Conseil Municipal d'installer là un champ photovoltaïque. Un décret a été voté au mois de mars 2023, qui permet des démarches administratives accélérées pour les communes retenues dans ce programme. L'instruction des dossiers déposés se fera sur ce semestre, avec un rendu au mois de juin. Si le résultat devait être positif pour Bondigoux, nous serions en mesure de produire de l'électricité verte décarbonée sur le réseau Enedis. Dans le cas où ce projet inquiéterait certains d'entre vous quant à de potentielles nuisances, je reste à votre disposition pour vous entendre. Mais soyez rassurés sur les différents impacts visuels, auditifs ou paysagers de ce type de projet : ils sont infimes. Il n'y a notamment aucune comparaison possible avec l'éolien qui est, lui, beaucoup plus impactant.

Concernant l'**Extension du Presbytère**, nous sommes arrivés au terme de la construction. C'est un ouvrage massif qui s'intègre parfaitement à son environnement. Atteindre cet objectif était loin d'être évident au départ : il a fallu composer avec l'espace dont nous avons besoin, avec les critères techniques d'implantation ainsi qu'avec l'esthétique du bâtiment. Je rappelle que, dans celui-ci, se trouveront 3 espaces distincts : le local technique de la Mairie, le local Comité des fêtes et le local pour les chasseurs. D'ici quelques jours, une fois la réception effectuée, nous pourrions enfin en prendre possession.

L'**Enfouissement du Réseaux HT** est bien avancé. La partie génie civil est maintenant entièrement terminée. Les perturbations de circulation seront moindres mais encore présentes. Il ne reste plus qu'à tirer les câbles dans les fourreaux, à procéder aux raccordements des différents éléments et, enfin, à remettre en état les voiries. S'en suivront la dépose des lignes et des poteaux, ainsi que la démolition du vieux poste de transformation aux abords de la Mairie.

Dans le cadre de la **Sécurité Routière** (route de Layrac), de nouveaux ralentisseurs (type coussins lyonnais) vont être mis en place pour remplacer les anciens coussins berlinois, beaucoup trop fragiles étant donné leur structure plastique.

Enfin, j'attire l'attention de toutes celles et ceux disposant encore d'abonnements ADSL (réseau cuivre) : ne tardez pas trop à basculer sur des abonnements Fibre ! Dans le cadre du développement du **Réseau Communication Fibre**, nous avons été retenus sur le lot 2, du fait du nombre important de foyers Bondigounais déjà raccordés à la Fibre.



Deux dates sont à retenir :

- **janvier 2025**, fin des souscriptions d'abonnements cuivre ;
- **janvier 2026**, arrêt complet du service cuivre (plus de communications possibles).

Je ne vous cache pas que, du fait notamment de la vitesse à laquelle ce déploiement a été effectué, une multitude de problèmes persistent pour l'accès à la Fibre. Ils sont d'ordre technique pour certains raccordements (fourreaux obstrués, pas de génie civil, raccordement long), mais aussi administratif avec des défauts d'adressage (adresses non reconnues par l'opérateur). Attention cependant au démarchage de certains prestataires peu scrupuleux. Je tiens à rappeler qu'aucune somme d'argent ne doit vous être

réclamée pour votre raccordement. Tout cela ne concerne que celles et ceux qui se trouvent déjà raccordés au cuivre. Pour tous les autres foyers (nouvelles constructions ou réhabilitations d'anciennes maisons), il faudra suivre le parcours administratif déjà existant pour la viabilisation de la parcelle concernée.

C'est ainsi que s'est achevée l'année 2023, faisant place à 2024. Des changements à prévoir ? D'importantes orientations à redéfinir ? Non, nous avançons inlassablement afin de remplir nos objectifs, le socle financier faisant foi dans l'arbitrage des besoins que chacun de vous attend de la commune.

Le Maire, Didier ROUX

## VIDE GRENIER DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2023



Au bout de nombreuses années d'absences, le vide grenier a fait son grand retour le 1<sup>er</sup> Octobre au sein de notre village sous une belle journée ensoleillée.

Un grand merci à tous les exposants qui fut riche en rencontres, échanges, conviviaux et partages. Nous espérons vous revoir plus nombreux en 2024.

Le Comité de Fêtes



## HALLOWEEN DU 31 OCTOBRE 2023



Le comité des fêtes remercie monstrueusement les habitants et les participants pour la première édition d'Halloween.

55kg de bonbons ont été récoltés par pas moins d'une centaine de participants. Une belle surprise.

Le Comité des Fêtes.



Bonne Année

Retrouvez nous sur Facebook « Comité des fêtes de Bondigoux » pour suivre notre actualité.

Email : [acsa.bondigoux@gmail.com](mailto:acsa.bondigoux@gmail.com)



# GOÛTER DE NOËL DU 17 DÉCEMBRE 2023

Le goûter de Noël a pu bénéficier d'une très belle journée d'hiver, fraîche mais bien ensoleillée. Petits et grands se sont régalés avec les nombreux gâteaux ainsi que des gaufres et des châtaignes, du vin et du chocolat chaud. Les plus jeunes ont également pu profiter d'un atelier créatif et d'une séance de maquillage. Le comité des fêtes remercie les personnes qui sont venues partager ce moment de convivialité et en particulier Isabelle Abaléa qui nous a amené un gâteau que vous pourrez bientôt commander par l'intermédiaire de son entreprise : Fleurs de Chaudron.

Nous souhaitons à tous les habitants du village d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux événements.

Joyeuses fêtes à tous !!!

Le Comité des fêtes.



## Les amis des écoles

Notre association a pour objet d'organiser des événements et diverses ventes. Le but étant de collecter des fonds pour les reverser aux coopératives scolaires des écoles de Bondigoux et de Mirepoix sur Tarn.

Les enfants bénéficient donc de sorties, de spectacles, d'intervenants, de nouveaux jeux, etc. Ceci sans que les parents aient besoin de mettre la main à la poche ou d'en minimiser les montants. **En juin 2023, nous avons reversé 6 180 €** aux coopératives scolaires (soit 30 € par enfant) pour financer les trajets en bus, les sorties, du matériel, etc. **Merci à tous !!**

Cette année le bureau de l'association a été renouvelé : Mélanie BOYER la présidente , Maxime MAYORAL le vice-président, Maureen FONTAINE la trésorière, Yamina HAJAJI la trésorière adjointe, Aurélie BROUSSE la secrétaire, Nathalie DELCAMBRE la secrétaire adjointe.

L'association est ouverte à tous les « AMIS » des écoles, sans condition ni distinction.

Afin de remplir ces objectifs, tous les membres de l'association mettent en place des événements tout au long de l'année. Voici le calendrier 2023-2024 :

Événements	Dates
Loto	Samedi 27 Janvier 2024
Concours de belote	Samedi 09 Mars 2024
Carnaval	Samedi 23 Mars 2024
Loto	Samedi 27 Avril 2024
Fête des écoles et 70 ans de l'Association	Samedi 15 Juin 2024

Afin de préparer une petite surprise pour les **70 ans** de la création de l'association, nous avons besoin de vous. Nous aurions besoin de **vos souvenirs, anecdotes, photos, contacts**. Nous souhaitons que vous partagiez cela avec nous par tout moyen à votre convenance. Vous étiez **membres** ? Transmettez-nous vos coordonnées et nous pourrions échanger avec vous et vous inviter spécialement à passer un moment avec nous.

Continuons à faire vivre cette association implantée sur nos **trois communes grâce à tous les bénévoles**. Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux en toutes occasions.

Vous souhaitez nous aider ? (même occasionnellement ou que sur une seule action) Les grands-parents, la famille, les amis, les voisins sont aussi les bienvenus !

**Nous sommes motivés ! Nous avons besoin de vous ! Rejoignez-nous !**

[amisdesecoles@gmail.com](mailto:amisdesecoles@gmail.com) / 06.89.89.72.70 / Facebook : Amis des Ecoles

Ecole Le Soulèdre - Rue du Moulas - 31340 Mirepoix-sur-Tarn



# REPAS DES AÎNÉS

## SAMEDI 20 JANVIER 2024



**Merci** aux enfants du centre de loisir de Bondigoux pour ces magnifiques réalisations qui seront offertes avec le colis de fin d'année à nos Aînés de 80 ans et plus .



La maison Lutz

BONDITHÈQUE  
117 RTE DE MONTVALEN  
31340 BONDIGOUX

ESPACE CULTUREL DE BONDIGOUX - FRANCE

**BONDITHÈQUE**

**PROGRAMME 1ER TRIMESTRE 2024**

**2024/01/21**  
16H - 20H INTRODUCTION À L'ANIMATION EN STOP-MOTION  
ATELIER DE PÂTE À MODELER

**2024/01/28**  
16H - 20H INTRODUCTION À L'ANIMATION EN STOP-MOTION  
ATELIER DE PÂTE À MODELER

**2024/02/14 - 2024/02/18**  
16H - 18H VACANCES CRÉATIVES (À PARTIR DE 12 ANS)  
CRÉATION D'UNE COURTE VIDÉO D'ANIMATION

**2024/03/10**  
19H - 21H DEVERNISSAGE DE L'EXPOSITION - DEMONIART  
@PAULALART  
DÉMONSTRATION DE DESSIN EN DIRECT

**NOUVEAU** Assurance Santé pour votre Commune

*Assurance Dépendance / Perte d'autonomie Communale au service des aidants et des aidés*

Personne n'est à l'abri d'un accident ou d'une maladie grave. On devient alors aidant ou aidé. Malgré les différentes aides, le reste à charge peut être élevé, pour bénéficier d'un logement spécialisé ou rester chez soi. Protégez-vous dès aujourd'hui et préservez vos proches tout en bénéficiant d'une offre communale exceptionnelle de **6 mois offerts**. **Réunion d'informations : Jeudi 11 janvier 2024 de 14h à 15h Salle des Fêtes**

**Assurance Santé pour votre Commune :** Bondigounais, votre mairie vous ouvre la possibilité de bénéficier d'un tarif privilégié en Complémentaire Santé et gagner en pouvoir d'achat à travers l'offre d'AXA « Assurance santé pour votre commune ».

Quels sont les avantages de ce tarif négocié ?

- Une réduction à vie de 25% pour les seniors à partir de 60 ans
- Une réduction à vie de 25% pour les travailleurs non-salariés, artisans, commerçants, agriculteur, professions libérales...
- Une réduction à vie de 15% pour les salariés.

L'offre est simple et accessible à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge et vous permet d'avoir une complémentaire santé couvrant les besoins de chacun. Le seul et unique critère est d'être domicilié ou de travailler sur la commune.

**Permanence et prise d'informations:**

**Jeudi 11 janvier 2024 de 15h à 17h salle des fêtes**  
Contact pour votre prise de rendez-vous :  
Florence Davailles 06.80.87.67.44  
Audrey Bigle 06.66.71.82.11

### ! Ouverture cabinet infirmier début février



JACQUOT RYCKEBOER anais  
Infirmière à domicile

Cabinet infirmier

111 impasse la passade  
31340 BONDIGOUX  
07.60.48.60.02

**ÉTAT CIVIL DÉCÈS**

Robert BÉZIAT  
le 29 septembre 2023  
à l'âge de 86 ans

**ÉTAT CIVIL  
NAISSANCE**

Valentin GARCIA  
né le 24 novembre 2023

## Bonne et heureuse année



**BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS**

La commune est heureuse de vous accueillir et vous invite à vous présenter à la mairie. L'occasion de vous rencontrer, de vous informer et de mettre à jour notre fichier population....



**MAIRIE DE BONDIGOUX : 1, rue Principale 31340 Bondigoux - Tél: 05.61.09.38.16**  
E.mail: [secretariat@bondigoux.fr](mailto:secretariat@bondigoux.fr) - Site : [www.bondigoux.fr](http://www.bondigoux.fr)  
Ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h  
mardi et jeudi de 13h à 17h et mercredi de 8h30 - 12h  
En cas d'urgence : Le Maire : 06.62.33.34.64

Le Souhet